

Le bois mort reste désormais en forêt

SYLVICULTURE La tendance est de plus en plus à laisser en forêt les branchages, arbres sur pied et souches. C'est bon pour la biodiversité. Et les amateurs de dépouilles qui venaient ramasser les restes de coupes de bois après le passage des bûcherons ne se pressent plus au portillon.

BROYE-VULLY

Avant celui des oiseaux, c'est le doux chant des tronçonneuses qui résonne en forêt en ce moment. La saison pour les travaux d'abattage bat son plein. Après le travail des bûcherons, il subsistera çà et là quelques tas de bois et de branchages. Le bois mort qui reste en forêt, c'est une tendance de plus en plus marquée aujourd'hui. Même si les volumes augmentent depuis quelques décennies en Suisse, les objectifs ne sont pas encore atteints.

«On devrait laisser encore plus de bois mort en forêt. C'est ce que nous demandent les cantons et la Confédération», confirme Pierre-Alain Crausaz, responsable du Groupement forestier Broye-Vully. C'est que les tas de branches au sol, souches, arbres sur pied ou couchés ont des vertus pour la biodiversité. «Ce sont de fameux garde-manger pour tous les insectes et des habitats pour la petite faune, comme les souris, les hérissons, les fouines, etc. Les arbres qu'on laisse en chandelles servent quant à eux de nichoirs pour des oiseaux», précise-t-il.

«Nous avons aussi pas mal d'aides pour nous permettre de faire des projets d'îlots de vieux bois, c'est-à-dire des secteurs où on laisse tout, on laisse la forêt faire, sans intervention humaine



Le garde-forestier Julien Perey montre un arbre mort laissé sur pied et qui sert d'habitat à la petite faune dans le secteur des Avanturies à Payerne. Un secteur qui sera mis en réserve cette année.

PHOTOS ISABELLE KOTTELAT

pendant 50 ans sur 4 ou 5 hectares, et on regarde comment ça évolue.»

Des îlots de vieux bois

Ces îlots sont réalisés dans des zones difficiles d'exploitation, et là où le bois n'a pas une grande valeur commerciale. C'est le cas aux Avanturies à Payerne, avec un projet de mise en réserve cette année. En outre, la dernière exploitation forestière dans ce secteur remonte à une vingtaine d'années.

Si les forêts paraissent beaucoup plus encombrées de bois mort aujourd'hui, c'est que la nouvelle gestion des forêts va de pair avec une diminution de l'intérêt de la population pour les dépouilles. Entendez les restes de coupes après le passage des forestiers. «Jusqu'à dans les années 1970-80, beaucoup de gens chauffaient au bois et ils allaient chercher le bois mort en forêt. Les forêts étaient plus propres. On misait les dépouilles, c'était du super bois de chauffage. Aujourd'hui,

ces dépouilles sont gratuites, mais on a de moins en moins de demandes pour ces dépouilles. Deux à trois téléphones par année pour le triage de Payerne», note le garde forestier Julien Perey, responsable du secteur.

Pour autant, peut-on aller ramasser du bois mort en forêt pour allumer son feu de cheminée ou garnir ses sacs de potager en permaculture? «Si vous avez un pommier dans votre jardin, seriez-vous d'accord qu'un voisin vienne en ramasser les pommes?» ré-



Du bois mort disposé en andins du côté des Avanturies, à Payerne.



Des branches et branchages qui restent après le passage des bûcherons.

pond Pierre-Alain Crausaz. «Il ne faut pas oublier que derrière chaque arbre il y a un propriétaire: un particulier, une commune, un canton, la Confédération, une association.»

Ramasser quelques branches pour des bricolages oui, mais pour plus, il faut avertir le propriétaire de la parcelle. On trouve leurs noms en consultant des sites

comme www.geo.fr.ch ou www.geo.vd.ch pour le canton de Vaud.

Les forêts sont déjà bien accessibles en Suisse, souligne Pierre-Alain Crausaz. «C'est le seul endroit où le propriétaire met à disposition le sol pour les balades et le ramassage des champignons. En France, elles sont grillagées. On ne peut pas y pénétrer.»

■ ISABELLE KOTTELAT

Assemblées communales

Les Montets

Un budget 2021 et des aménagements prévus

L'assemblée communale des Montets a réuni 67 citoyens lundi soir à la grande salle d'Aumont. Ils ont approuvé un budget 2021 qui boucle avec un déficit présumé de 236 150 francs sur un total de charges de 5,345 millions. L'assemblée a aussi validé plusieurs investissements: 20 000 francs pour une étude concernant les installations sportives de la commune qui deviennent obsolètes: «Elle servira à voir comment les renouveler», indique le syndic Cédric Déclard.

Un crédit de 520 000 francs a aussi été accepté pour le réaménagement du carrefour de la Léchère, à la sortie d'Aumont en descente vers Granges-de-Vesin. Il comprend une liaison piétonnière jusque vers le terrain de football et une sécurisation du dos-d'âne.

Un montant de 280 000 francs a aussi passé la rampe pour la création d'un arrêt de bus à Granges-de-Vesin suite à la prise en charge des trajets scolaires par la ligne TPF.

Enfin, les citoyens ont approuvé un crédit de 100 000 francs pour l'achat d'un tracteur broyeur. Mardi soir, l'assemblée a aussi eu droit à une présentation du projet de rénovation de la grande salle d'Aumont. Une commission s'est penchée sur les diverses variantes possibles. Ce sera à la prochaine législature d'en choisir une et d'arriver avec une proposition devant l'assemblée. IK

En cas de conflits, la médiation s'installe aussi dans le monde rural

AIDE Créé en 2013 au niveau suisse, le réseau Médiation dans l'espace rural est également présent dans la Broye.

ESTAVAYER-LE-LAC

Très connue dans le monde du travail, du divorce, dans les conflits entre collectivités publiques et particuliers ou de voisinage, la médiation a fait son entrée dans le monde paysan il y a quelques années. Créé à Berne en 2013, le réseau Médiation dans l'espace rural compte aujourd'hui une trentaine de membres actifs et couvre toutes les régions. A Estavayer-le-Lac, Christiane Brem Kponton, juriste de formation, formée à la médiation générale, est l'une des médiatrices engagées depuis la création de cette association. Elle s'occupe notamment de la Broye.

- Pourquoi de la médiation spécifiquement en milieu rural?

- Ce qui est particulier dans les exploitations agricoles, c'est qu'on vit ensemble, on travaille ensemble et on gère les finances ensemble également. Ces trois domaines se croisent, s'entremêlent: ça exacerbe les problèmes. Et lorsqu'il y en a un dans un des domaines, les autres aspects sont aussi touchés.

- Quelles sont les problématiques pour lesquelles les personnes arrivent chez vous en médiation?

- Dans la majorité des cas, il s'agit de problème de générations. Il y a le couple de parents qui a investi dans sa ferme, y a travaillé toute sa vie et remet l'exploitation à un de ses enfants. Le fils ou la fille veut gérer à sa manière, le père avait l'habitude de fonctionner autrement. Le plus souvent avec les mamans entre-deux. Il n'est d'ailleurs pas rare que ce soit la maman qui appelle à l'aide. Les questions d'héritage, de succession, les divergences de vues sur la gestion de l'entreprise familiale, les dissensions au sein de la famille, des difficultés dans la prise en charge de personnes dépendantes sont des situations que l'on rencontre régulièrement.

- En quoi la médiation peut-elle aider?

- A reprendre le lien, à essayer de trouver des solutions. Mais ce ne sont pas les médiateurs qui apportent des solutions. Nous accompagnons les agriculteurs pour qu'ils puissent trouver des perspectives eux-mêmes et nous nous assurons que celles-ci soient équitables. Nous donnons un cadre pour que chacun puisse s'exprimer et être entendu. On essaie d'apaiser les échanges, que les gens puissent se comprendre. Il n'y a personne qui a raison et personne qui a tort.

- Comment ça marche, concrètement?

- C'est bien sûr une procédure confidentielle, une démarche volontaire. Nous commençons par



Christiane Brem, médiatrice à Estavayer-le-Lac.

PHOTO ISABELLE KOTTELAT

des entretiens individuels puis une à trois séances tous ensemble. En général, en 4-5 séances, les gens arrivent à une solution. Ensuite, s'ils le désirent, on peut faire un point de situation après quelques mois.

- Beaucoup de services de conseils et d'aides gravitent déjà autour du monde agricole, en quoi votre réseau se démarque-t-il?

- Nous venons vraiment en complément de ce qui existe déjà. Nous n'avons pas la prétention de dire que la médiation résout tous les problèmes. Mais le monde agricole est complexe et face à de nombreux défis. La médiation commence à être connue comme outil dans le monde rural aussi. Ce n'est pas comme dans les cas de divorce où c'est dans la loi: les juges la recommandent ou l'ordonnent. Dans le monde rural,

c'est encore une démarche marginale alors qu'elle pourrait devenir un réflexe quand il y a vraiment des questions cruciales notamment au sein des familles, quand elles n'arrivent pas à communiquer. Quand la vie est affectée par des conflits, des non-dits, des tensions, la médiation peut vraiment apporter quelque chose. Le monde paysan est aussi un monde où on est taiseux et on reste pour soi. On ne va pas parler de ses problèmes ouvertement. A l'époque, on allait s'en ouvrir au prêtre. On avait des personnes de confiance. On dit souvent que la médiation est une méthode alternative de résolution des conflits. Il vaut parfois la peine de s'asseoir avant que le conflit n'éclate. IK

Plus d'infos sur www.conflit-rural.ch

Belmont-Broye

Un cadeau bienvenu

La commune de Belmont-Broye a décidé de remercier ses quarante employés pour leur investissement durant cette année 2020 troublée, sans distinction de poste ni d'ancienneté, en leur offrant un bon cadeau de 100 francs. Il devra être utilisé chez les commerçants, artisans ou producteurs locaux, afin de soutenir également les professionnels de la commune, faisant par là même d'une pierre deux coups.

Basse-Broye - Vully

Groupe d'entraide de l'Association Alzheimer

La prochaine rencontre du groupe d'entraide de l'Association Alzheimer Basse-Broye - Vully aura lieu le jeudi 4 février à 14 h, rue Saugy 2, à Dormdidier. Renseignements auprès de Johanna Frauchiger, tél. 079 686 56 16.

Broye fribourgeoise

Les prochaines consultations de puériculture

Cousset: vendredi 12 février, Cousset-Centre 8, au rez.
Cugy: mercredi 3 février, route de Fétigny 22, locaux de l'accueil extrascolaire.
Dormdidier: mardi 9 février et jeudi 25 février, Le Saugy 2.
Estavayer-le-Lac, à la demande matin et après-midi. Centre de puériculture, rue Saint-Laurent 5, au rez.
Saint-Aubin: lundi 22 février, place du Château 1, garderie Les P'tits Pruneaux, 2^e étage.
Pour prendre rendez-vous, permanence téléphonique de 8 h 30 à 11 h 30 et de 16 h à 18 h, du lundi au vendredi, tél. 026 347 38 83. Questions possibles par e-mail: puericulture@croix-rouge-fr.ch